

# Communiqué

Le 28 juin 1995

N° 117

## M. OUELLET FÉLICITE DEUX ÉQUIPES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a présenté aujourd'hui des certificats de mérite, en guise de reconnaissance de leur travail exceptionnel, aux fonctionnaires qui ont oeuvré pour la prorogation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à ceux et celles qui ont travaillé au Sommet du G-7 à Halifax.

« Grâce à votre dévouement, à votre enthousiasme et à votre ardeur au travail, les efforts du Canada ont été couronnés de succès dans ces deux importantes entreprises », a déclaré M. Ouellet.

M. Ouellet a présenté aujourd'hui, au cours d'une cérémonie à Ottawa, des certificats de mérite à 6 des 11 négociateurs qui ont travaillé à la prorogation du TNP, un élément capital de la politique étrangère canadienne. La résolution canadienne prévoyant la prorogation indéfinie et sans condition du traité a été adoptée sans mise aux voix le 11 mai 1995, au terme de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York et qui a duré quatre semaines. L'ambassadeur au désarmement, M. Chris Westdal, et son équipe avaient réussi à rallier plus d'une centaine d'États disposés à coparrainer la résolution canadienne.

Le Ministre a aussi rendu hommage au travail de l'équipe qui a organisé le Sommet d'Halifax. M. Len Edwards, directeur exécutif du Bureau du Sommet, a reçu un certificat au nom de tous les employés qui ont contribué au succès de l'entreprise.

« Le succès retentissant du Sommet, du point de vue des dirigeants, des délégués et des habitants d'Halifax, atteste les efforts déployés par le Bureau du Sommet sous la direction de

